



DELIBERATIONS APPROUVEÉS  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
LORS DE SA SÉANCE  
DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

N° de la délibération	Objet	Approbation
2024-043	Taxes foncières sur les propriétés bâties : exonération en faveur des hôtels pour les locaux affectés exclusivement à des activités d'hébergement, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes	Unanimité
2024-044	Autorisation signature convention de servitudes avec ENEDIS	Unanimité

Fait et délibéré à Le Breuil, le 6 septembre 2024

Le Maire,

Jacky PERROT

